

RAPPORT ANNUEL 2023-2024



Centre
de services scolaire
de Charlevoix

Québec 

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE

du conseil d'administration du centre de services scolaire

En parcourant notre rapport annuel, vous découvrirez combien le Centre de services scolaire de Charlevoix et son personnel se sont investis pour promouvoir la réussite éducative de nos jeunes et leur développement global.

L'année 2023-2024 marque le début de notre nouveau Plan d'engagement vers la réussite. Le conseil d'administration a participé activement aux discussions et réflexions concernant ces nouveaux objectifs. Désormais, en collaboration avec les équipes des écoles et des services, le centre de services scolaire met en place des moyens efficaces et des stratégies pour atteindre ces objectifs.

L'année a été marquée par divers enjeux. Les membres du conseil d'administration ont été sollicités pour proposer des solutions innovantes, notamment en ce qui concerne la pénurie de main-d'œuvre et l'accès au logement. Aussi, nous avons fait preuve d'agilité et de vision dans des dossiers importants pour les élèves et la communauté, tels que l'offensive en construction.

Un remerciement spécial aux membres du conseil d'administration qui placent les élèves au centre de toutes leurs décisions. Je suis fière de voir que notre gouvernance et notre organisation reflètent nos valeurs : engagement, bienveillance, collaboration et innovation.

Lucie Maltais

Présidente du conseil d'administration

MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE du centre de services scolaire

Comme chaque année, c'est avec fierté que nous présentons le rapport annuel à la population de Charlevoix. C'est une belle occasion pour nous de témoigner de tous les efforts consentis par notre personnel pour assurer des services de qualité et une expérience d'apprentissage enrichissante à tous points de vue à notre précieuse clientèle. Assurer notre mission n'est pas sans défi, mais force est de constater, par les réalisations pédagogiques, administratives et stratégiques qui sont présentées dans ce rapport, que nous accomplissons de grandes choses.

L'entrée en vigueur de notre Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 est évidemment un des faits saillants de l'année scolaire 2023-2024. La diplomation et la certification des élèves, en particulier celles des garçons, des élèves HDAA et des élèves inscrits en formation professionnelle, les résultats dans les compétences lire, écrire et résoudre et la santé mentale positive des élèves sont quelques-uns des éléments pour lesquels l'organisation entend faire des gains au cours des prochaines années.

Le déploiement des services en francisation à une clientèle issue de l'immigration en forte hausse, l'entrée en fonction du Protecteur national de l'élève et la gestion de la pénurie de main-d'œuvre et de ses impacts sont d'autres faits marquants qui nous ont permis de démontrer la capacité d'adaptation et le haut degré de compétence des gens qui composent notre organisation ou qui gravitent autour.

Nous adressons donc de sincères remerciements aux membres de notre personnel et du conseil d'administration, aux parents ainsi qu'aux partenaires du Centre de services scolaire de Charlevoix. Comme en font foi les valeurs de notre PEVR, c'est grâce à leur bienveillance, à leur engagement, à leur esprit de collaboration et à leur sens de l'innovation que nous réussissons, chaque année, à faire si bien.

Martine Vallée
Directrice générale

Table des matières

1. Présentation du centre de services scolaire.....	5
1.1 Le centre de services scolaire en bref	5
1.2 Faits saillants	6
1.3 Services éducatifs et autres services	8
2. Gouvernance du centre de services scolaire.....	10
2.1 Conseil d'administration.....	10
2.2 Autres comités de gouvernance.....	11
2.3 Code d'éthique et de déontologie.....	12
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	12
3. Résultats	14
3.1 Plan d'engagement vers la réussite.....	14
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence	17
3.3 Procédure d'examen des plaintes	18
4. Utilisation des ressources.....	19
4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire	19
4.2 Ressources financières	20
4.3 Gestion et contrôle des effectifs	22
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	24
4.5 Ressources matérielles et informationnelles	25

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Desservant la région de Charlevoix, plus précisément les territoires de la MRC de Charlevoix et de la MRC de Charlevoix-Est, le Centre de services scolaire de Charlevoix (CSSDC) est chapeauté par un conseil d'administration. Le CSSDC offre des services d'enseignement général et de formation professionnelle aux élèves jeunes et adultes. Il offre aussi des services de formation sur mesure aux entreprises. Il est un employeur important dans la région : plus de 650 employés composent l'équipe dévouée à la noble mission qu'il poursuit jour après jour. Le CSSDC couvre l'ensemble de la région de Charlevoix située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent avec ses 150 kilomètres de littoral, de Petite-Rivière-Saint-François à Baie-Sainte-Catherine.

NOTRE VISION

Le CSSDC offre des milieux de vie et d'apprentissage innovants et stimulants assurant le développement de citoyens outillés, engagés et accomplis, aujourd'hui et pour demain.

NOTRE MISSION

Le CSSDC a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Il a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. Il exerce cette mission en respectant le principe de subsidiarité, dans une perspective de soutien envers les établissements d'enseignement dans l'exercice de leurs responsabilités et en veillant à la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

NOS VALEURS

L'engagement, la bienveillance, la collaboration et l'innovation.

ÉCOLES ET CENTRES ET LEUR CLIENTÈLE

ÉCOLE OU CENTRE	VILLE/MUNICIPALITÉ	CLIENTÈLE (nombre d'élèves)
Préscolaire et primaire		
Acte Les Marées montantes		
Marie-Victorin	Saint-Siméon	84
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	La Malbaie (Saint-Fidèle)	66
Des Eaux-Vives	La Malbaie	455
Acte L'Écho des trois montagnes		
Laure-Gaudreault	Clermont	282
Beau-Soleil	Saint-Aimé-des-Lacs	82
Fernand-Saindon	Notre-Dame-des-Monts	86

Acte la Rose-des-Vents		
Marie-Reine	Saint-Hilarion	95
Léonce-Boivin	Les Éboulements	95
Notre-Dame-de-Lorette	Saint-Irénée	27
Saint-Pierre (primaire)	L'Isle-aux-Coudres	37
Acte Valléemont		
Sir-Rodolphe-Forget	Baie-Saint-Paul	472
Saint-François	Petite-Rivière-Saint-François	59
Dominique-Savio	Saint-Urbain	100
Secondaire		
École secondaire du Plateau	La Malbaie	667
Centre éducatif Saint-Aubin	Baie-Saint-Paul	585
Saint-Pierre (secondaire)	L'Isle-aux-Coudres	28
Formation générale des adultes et formation professionnelle AVISE Centre de formation Charlevoix		
Pavillon Les Cimes	La Malbaie	Éducation des adultes : 66 Formation professionnelle : 81
Pavillon Saint-Aubin	Baie-Saint-Paul	Éducation des adultes : 59 Formation professionnelle : 40 Francisation : 163
Formation générale des adultes à distance	Dessert des élèves à travers la province	2 501

1.2 Faits saillants

Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

Cette année est la première du nouveau plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Deux orientations forment la base de ce PEVR : accroître la réussite des élèves et favoriser leur bien-être. Les valeurs d'engagement, de bienveillance, de collaboration et d'innovation guideront le CSSDC dans l'atteinte des six objectifs qu'il s'est fixés. L'organisation vise à améliorer la diplomation et la certification des élèves, notamment celles des garçons, des élèves HDAA et des élèves en formation professionnelle.

Le renouvellement du PEVR nous a donné l'occasion de repenser la nouvelle « signature » du CSSDC, qui comprend un slogan et un visuel. La vision de l'organisation a également été révisée.

Rénovation et requalification des écoles

Le chantier d'envergure de l'école des Eaux-Vives à La Malbaie, commencé en 2021, s'est terminé à temps pour la rentrée 2023, respectant les délais et les coûts prévus initialement. Les élèves et le personnel ont pu débiter la nouvelle année scolaire dans leur école toute neuve. En novembre, une activité « portes ouvertes » a été organisée pour la population, offrant une occasion unique de visiter cette école de nouvelle génération, avec des espaces stimulants et ludiques favorisant la collaboration, la créativité et l'innovation.

Une autre activité « portes ouvertes » pour la population a eu lieu à l'école Dominique-Savio de Saint-Urbain. L'école a été rénovée, offrant de nouveaux espaces collaboratifs qui favorisent la créativité et le travail d'équipe.

Pénurie de main-d'œuvre : mise en place d'initiatives

Création de places en garderie

Le 8 avril 2023, une nouvelle garderie en milieu communautaire a ouvert ses portes dans les locaux de l'école primaire des Eaux-Vives à La Malbaie. Le service est prioritairement offert aux membres du personnel du CSSDC et a pour objectif de faciliter leur retour au travail, tout en créant des places en garderie pour l'ensemble de la communauté locale.

Coopérative de développement immobilier

La Coopérative de développement immobilier de Charlevoix, formée d'employeurs de la région, vise à remédier à l'enjeu du logement associé à la problématique de la pénurie de main-d'œuvre. La coopérative offrira des logements transitoires aux nouveaux travailleurs dans la région. En mars 2024, le conseil d'administration a autorisé le CSS à devenir membre fondateur. Le début de la construction du développement immobilier est prévu pour l'automne 2025.

Nouvelle image pour le recrutement

En juin 2024, le CSSDC a lancé la nouvelle section « [Faire carrière chez nous](#) » sur son site Web. Cette plateforme constitue désormais la principale porte d'entrée pour les personnes intéressées à rejoindre l'organisation et permet également le dépôt de candidatures pour le personnel déjà en place. Cette refonte vise à véhiculer une image moderne et attrayante de notre organisation, ainsi qu'à simplifier le processus de candidature, tout en mettant en lumière les avantages de faire carrière chez nous.

Autres initiatives en cours

En complément de ces nouveaux projets, plusieurs actions se poursuivent. Parmi celles-ci, un programme de financement des formations académiques afin de soutenir le développement professionnel du personnel, des bourses d'études destinées à reconnaître et encourager les stagiaires à poursuivre leur parcours au sein de l'organisation, ainsi que des logements à la disposition des nouveaux employés afin de faciliter leur arrivée dans la région.

Ces différentes initiatives contribuent à renforcer l'attractivité de notre organisation, tout en favorisant l'épanouissement et la rétention de notre personnel.

Formation professionnelle

Le lancement de l'offensive de formation en construction visant à former des travailleurs dans ce secteur a permis à AVISE Centre de formation Charlevoix d'offrir deux programmes : l'AEP en conduite d'engins de chantier de construction, une formation accélérée, ainsi que le DEP en électricité. Dès janvier 2024, ces formations ont pu être offertes à 35 élèves. L'emprunt de carte en Charpenterie-Menuiserie avec l'ÉMOICQ a de nouveau été possible en 2023-2024.

La relance du DEP en cuisine en formation accrue en milieu de travail (50 % en centre et 50 % en entreprise) et rémunéré a revitalisé cette formation. En partenariat avec diverses entreprises de la région et la Chambre de commerce de Charlevoix, 13 élèves ont pu être formés pour le marché du travail dans des locaux rénovés.

1.3 Services éducatifs et autres services

Francisation

Durant l'année 2023-2024, le CSSDC a intensifié ses efforts en matière de francisation. De nombreuses initiatives ont été mises en place pour améliorer l'accueil et le soutien des élèves nouvellement arrivés ainsi que de leurs familles.

Des réunions régulières avec des partenaires clés et le ministère ont permis de discuter des défis spécifiques rencontrés par les familles immigrantes et leurs enfants. Ces échanges ont amélioré la coordination des services et ont permis de mieux répondre aux besoins de ces familles.

De plus, la formation d'un comité de francisation composé de gestionnaires et de professionnels a permis de réfléchir plus en profondeur aux modèles d'organisation les plus efficaces dans nos écoles pour optimiser le soutien aux élèves issus de l'immigration.

Un nouveau protocole d'accueil a également été élaboré, incluant des formulaires d'inscription simplifiés et une entrevue initiale. La mise en place de comités d'accueil dans les écoles et la création d'un livre virtuel multilingue (anglais, espagnol, arabe) ont permis de fournir aux familles nouvellement arrivées des informations pratiques et des ressources adaptées.

Enfin, 37 élèves du primaire et 15 élèves du secondaire ont bénéficié du service d'accueil et du soutien à l'apprentissage du français.

Formation *Mieux comprendre les comportements des élèves*

Cette formation a été offerte à toutes les directions et aux professionnels de notre centre de services scolaire. Elle a permis aux participants de mieux comprendre les fondements théoriques probants face aux manifestations comportementales des élèves et de discuter d'un cadre d'analyse et d'actions pour soutenir les intervenants au quotidien. Un des éléments clés abordés a été la posture de l'adulte, soulignant l'importance d'être prévisible, cohérent et réconfortant.

Modèle de la réponse à l'intervention

Le centre de services scolaire a identifié la mise en place du modèle de la Réponse à l'intervention (RAI) comme un levier prometteur pour réduire les écarts de réussite entre les élèves. Ce modèle permet de fournir aux élèves du soutien basé sur des données probantes.

L'objectif principal de la RAI est de prévenir les comportements difficiles, afin que tous les élèves puissent réussir dans un environnement scolaire bienveillant. La RAI utilise une pyramide à trois niveaux pour décrire les stratégies, les soutiens et les interventions répondant aux besoins scolaires et socioémotionnels des élèves, tels que l'enseignement différencié, l'enseignement explicite et la gestion positive des comportements. L'équipe des services éducatifs a donc

commencé à accompagner les milieux pour mettre en œuvre ce modèle efficace dans les différentes écoles.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Le conseil d'administration est chargé d'administrer les affaires du centre de services scolaire afin d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative.

Membres du conseil d'administration

Membres parents d'un élève	
Lucie Maltais	District no 1 Les Marées montantes
Lynda Tremblay	District no 2 Montagnes et Vents
Patricia Guay	District no 3 Valléemont
Brigitte Lavoie	District no 4 Plateau
Lucie Dufour	District no 5 Saint-Aubin
Membres du personnel	
Jean-François Giroux	Personnel de direction d'établissement
Tristan Lussier	Personnel d'encadrement
Poste vacant	Personnel de soutien
Poste vacant	Personnel enseignant
Poste vacant	Personnel professionnel non enseignant
Membres de la communauté	
Sylvain Beaudry	Expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
Antoine Laflamme	Expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
Sandra Fortin	Milieu communautaire, sportif ou culturel
Aurélie Savard	Milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Andréanne Tremblay	Personne âgée de 18 à 35 ans

Calendrier des séances tenues

30 août 2023	13 mars 2024
25 septembre 2023	17 avril 2024
23 novembre 2023	30 mai 2024
14 décembre 2023	25 juin 2024

Décisions du conseil d'administration

- Révision de la politique de gestion relative aux conditions d'emploi du personnel cadre ;
- Autorisation au centre de services scolaire pour devenir membre fondateur de la Coopérative de développement immobilier de Charlevoix et réservation de logements ;
- Demande de subvention pour le projet Campus de Petite-Rivière-Saint-François, pour le complexe sportif de Baie-Saint-Paul et pour l'ajout d'un gymnase à l'école Marie-Reine dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air ;
- Offensive en construction : octroi d'un contrat de service pour la location d'équipements pour la formation de conduite d'engins de chantier ;
- Adoption de la Politique relative à la gestion des risques en matière de corruption et de collusion ;
- Adoption du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes liées aux fonctions du centre de services scolaire.

2.2 Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	Sylvain Beaudry, Sandra Fortin et Brigitte Lavoie
Comité de vérification	Lucie Dufour, Jean-François Giroux, Antoine Laflamme et Lucie Maltais
Comité des ressources humaines	Patricia Guay, Aurélie Savard, Andréanne Tremblay et Lynda Tremblay
Comité d'évaluation de la direction générale	Lucie Dufour, Lucie Maltais et Antoine Laflamme

■ Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Kathy Beauséjour, Patrick Béchard, Michelle Benoit, Christine Bouchard, Joannie Corriveau, Élise Croteau, Chantal Deblois, Geneviève Dufour, Jérémie Forgues, Simon Gagné, Édith Gagnon, Jean-Sébastien Gagnon, Jean-François Giroux, Guillaume Lespérance, Tristan Lussier, Stéphanie Marcotte, Ève Marier-Marceau, Martin Morasse, Michèle Moreau, Marie-Pier Néron, Cindy Raymond, François Savard, Julie Savard, Alexandre Simard, Jocelyn Simard, Tommy Simard, Geneviève Turcotte, Catherine Tremblay, Marianne Tremblay, Réjean Tremblay, Shany Tremblay et Martine Vallée
Comité d'engagement pour la réussite des élèves	Nancy Beaudin, Noémie Blais, Christine Bouchard, Félix Brousseau-Plante, Chantal Deblois, Simon Gagné, Sébastien Garneau, Sébastien Girard, Lina Lavoie, Ève Marier-Marceau, Sandra Tremblay, Martine Vallée
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Simon Bolduc, Kathleen Brouillette, Martine Desgagnés, Julie Dion, Simon Gagné, Édith Gagnon, Christina Gagnon-Houde, Simon Galarneau, Marie-Noëlle Jacob-Tardif, Marie-Hélène Lachance, Marie-Ève Lajoie, Lucie Maltais, Catherine Rémond-Larbre et Mélanie Simard
Comité consultatif de transport	Sylvain Beaudry, Jérémie Forgues, Jocelyn Simard, Érick Sullivan, Lynda Tremblay et Martine Vallée
Comité de parents	Renée Cliche, Martine Desgagnés, Sandra Fortin, Jonathan Gaudreault-Néron, Serge Girard, Érick Sullivan et Janie Villeneuve

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* est entré en vigueur le 10 mars 2022.

Messieurs Pierre Girard, Jean Lajoie et Sylvain Tremblay ont été désignés membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie lors de la séance publique du conseil d'administration du 31 août 2022. Les [règles de régie interne](#) de ce comité ont été adoptées le 12 décembre 2022. Aucune dénonciation n'a été reçue en 2023-2024.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Les organismes publics sont tenus d'établir et de diffuser une procédure pour faciliter la divulgation, dans l'intérêt public, d'actes répréhensibles par les membres du personnel. Conséquemment, le CSSDC a désigné la secrétaire générale à titre de personne responsable du suivi des divulgations.

■ **Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics**

Reddition de comptes 2023-2024 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Orientation 1 : Accroître la réussite des élèves

Objectif 1.1	D'ici 2026-2027, hausser le taux de diplomation et de qualification après 7 ans	Cible	Situation de départ	Résultats 2023-2024
Indicateur 1.1.1	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	86,0	81,4	76,8 ¹

Objectif 1.2	D'ici 2026-2027, hausser le taux de diplomation en formation professionnelle après 3 ans	Cible	Situation de départ	Résultats 2022-2023
Indicateur 1.2.1	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	78,0	70,5	86,2

Objectif 1.3	D'ici 2026-2027, augmenter la proportion d'élèves qui ne sont ni en échec, ni considérés à risque d'échec dans trois épreuves ciblées	Cible	Situation de départ	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024
La proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de...					
Indicateur 1.3.1	Français (Lecture) 4e année du primaire	76,5	62,9	50,6	68,4
Indicateur 1.3.2	Mathématique (Résoudre) 6e année du primaire	74,0	64,0	75,2	86,5
Indicateur 1.3.3	Français (Écriture) 2e année du secondaire	65,8	55,8	56,7	55,4

Objectif 1.4	D'ici 2026-2027, augmenter le taux de diplomation ou de qualification des garçons	Cible	Situation de départ	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024
Indicateur 1.4.1	La proportion d'une cohorte d'élèves garçons inscrits pour la première fois en 1re secondaire ayant obtenu un premier diplôme ou une première qualification 7 ans après leur entrée au secondaire	81,0	77,0	72,3	72,7 ¹

¹ Donnée provisoire CSSDC

Objectif 1.5	D'ici 2026-2027, augmenter le taux de diplomation ou de qualification des élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA)	Cible	Situation de départ	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024
Indicateur 1.5.1	La proportion d'une cohorte d'élèves HDAA inscrits pour la première fois en 1re secondaire ayant obtenu un premier diplôme ou une première qualification 7 ans après leur entrée au secondaire	63,8	55,7	61,8	59,3 ²

Orientation 2 : Favoriser le bien-être des élèves

Objectif 2.1	Soutenir la mise en place de programmes de gestion positive des comportements et de la santé mentale	Cible	Situation de départ	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024
Indicateur 2.1.1	Proportion d'élèves de niveau primaire auprès de qui un programme de gestion positive des comportements est implanté	À venir (Janvier 2025)	0,0	À venir (Janvier 2025)	À venir (Janvier 2025)
	Proportion d'élèves des secteurs secondaire, adulte et professionnel auprès de qui un programme de santé mentale positive est implanté	100,0	28,0	28,0	32,0

² Donnée provisoire CSSDC

Orientation nationale 3 : Faire des écoles et des centres des espaces accueillants

Objectif national 3.1	Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves	Cible	Situation de départ	Résultats 2023-2024
Indicateur national 3.1.1	Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être des élèves, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu	100,0	0,0	ND ³

Objectif national 3.2	Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers Maintenir à au moins 75 % le nombre d'élèves du secondaire participant à un projet pédagogique particulier	Cible	Situation de départ	Résultats 2023-2024
Indicateur 3.2.1	Taux de participation des élèves du secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier	Au moins 75 %	83,6	81,0

³ Le référentiel n'est pas rendu disponible par le MEQ

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

■ Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

<i>Échelle</i>
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Violence à caractère sexuel	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
AVISE Centre de formation Charlevoix	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
Les Marées montantes	Moins de 10 événements déclarés	40 événements déclarés et plus	Aucun événement	0 %
Rose-des-Vents	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Écho des trois montagnes	Moins de 10 événements déclarés	40 événements déclarés ou plus	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Valléemont	Moins de 10 événements déclarés	40 événements déclarés ou plus	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École secondaire du Plateau	40 événements déclarés ou plus	40 événements déclarés ou plus	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Centre éducatif Saint-Aubin	De 10 à 19 événements déclarés	40 événements déclarés ou plus	Moins de 10 événements déclarés	0 %

3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Le CSSDC s'est doté d'une Politique pour un climat sain et sécuritaire. Cette politique reconnaît la responsabilité du CSSDC d'assurer un environnement propice à l'éducation et aux apprentissages

pour tous les élèves et le personnel de ses établissements. De plus, dans le cadre de son rôle éducatif, le CSSDC vise à former des citoyens respectueux, responsables et égalitaires dans leurs relations avec les autres. Les objectifs de la politique sont de :

- Assurer et maintenir un climat sain qui favorise l'épanouissement des élèves et du personnel ;
- Définir une position claire du centre de services scolaire en matière de prévention et d'intervention pour promouvoir un climat sain et sécuritaire ;
- Soutenir les établissements dans l'élaboration de leur plan d'action pour favoriser un climat sain et sécuritaire ;
- Soutenir les établissements à analyser, prévenir et traiter les incidents et actes de violence et d'intimidation ;
- Offrir un soutien aux victimes de violence et d'intimidation dans chaque établissement du centre de services scolaire ;
- Offrir un soutien aux auteurs de violence et d'intimidation pour les encourager à adopter un comportement respectueux, responsable et égalitaire ;
- Garantir à la population l'engagement du centre de services scolaire à promouvoir un climat sain et sécuritaire pour tous à l'école.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

La *Loi sur le protecteur national de l'élève* a été adoptée le 31 mai 2022. Conformément à l'article 24 de cette loi, chaque centre de services scolaire doit désigner une personne responsable du traitement des plaintes (RTP) parmi son personnel. Le 28 juin 2023, le conseil d'administration a désigné Michèle Moreau, secrétaire générale. Le mécanisme national uniformisé de traitement des plaintes et des signalements est en vigueur depuis le 28 août 2023.

En mars 2024, le CSSDC a adopté [le Règlement concernant la procédure d'examen des plaintes liées aux fonctions du CSSDC](#) qui vise les plaintes autres que celles relevant de la Loi sur le protecteur national de l'élève.

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Le modèle d'allocation des ressources du CSSDC a pour principal objectif de fournir aux établissements et aux services les ressources nécessaires pour accomplir leur mission et respecter leurs obligations. Ce modèle vise notamment à atteindre les objectifs suivants :

- La qualité des services éducatifs ;
- L'équité ;
- L'équilibre budgétaire ;
- L'optimisation des ressources ;
- L'autonomie locale ;
- La simplicité.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

Pour la répartition des ressources, le CSSDC se base sur les principes directeurs suivants :

- Des enveloppes budgétaires distinctes ;
- Un mode de gestion mixte (centralisée et décentralisée) ;
- La priorité aux services éducatifs à l'élève jeune ou adulte ;
- Un financement adéquat des activités relatives aux mandats et obligations ;
- La reconnaissance de la notion de transférabilité dans les ressources allouées ;
- L'imputabilité des gestionnaires en regard des budgets qui leur sont alloués.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Pour établir les modalités de répartition des ressources entre les unités administratives, le CSSDC se base sur plusieurs critères. Les critères suivants peuvent être utilisés :

- Le type de clientèle ;
- L'indice de défavorisation ;
- La clientèle de l'établissement ;
- L'égalité des montants ;
- Le besoin spécifique ;
- Le nombre de groupes ;
- La superficie du bâtiment ;
- La dispersion sur le territoire et l'éloignement des centres administratifs ;
- L'ordre, le cycle ou le degré d'enseignement ;
- Un montant de base ;
- Autres critères.

La version intégrale des objectifs, principes et critères de répartition des allocations est disponible sur le site Internet du CSSDC à la section [Budget et états financiers](#).

4.2 Ressources financières

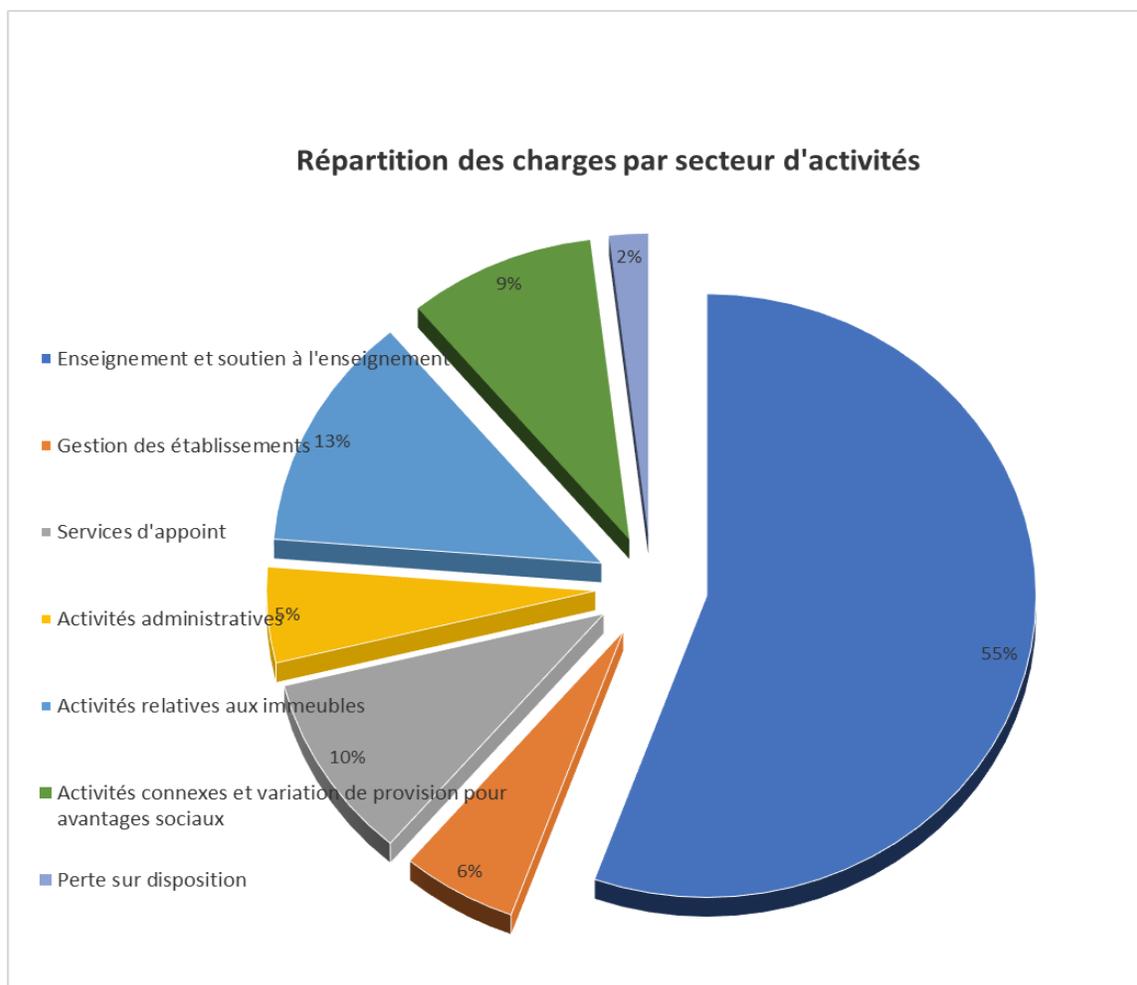
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2024

	2024 \$	2023 (Redressé) \$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	694 425	882 331
Subvention de fonctionnement à recevoir	9 774 326	6 021 512
Subvention d'investissement à recevoir	74 728 057	123 456 188
Taxes scolaires à recevoir	133 554	242 389
Débiteurs	1 164 021	1 331 517
Stocks destinés à la revente	90 452	77 983
Immobilisations destinées à la vente	0	1 545 329
Frais reportés liés aux dettes	292 565	331 659
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	86 877 400	133 888 908
PASSIFS		
Emprunts à court terme	2 622 771	45 338 173
Créditeurs	9 576 937	14 407 901
Subvention d'investissement reportée	122 037 027	115 078 750
Produits reportés	2 013 311	838 769
Provision pour avantages sociaux futurs	2 522 733	2 361 799
Dettes à long terme à la charge de l'organisme scolaire	34 980	44 170
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	62 193 471	67 195 748
Autres passifs	10 163 005	4 263 031
TOTAL DES PASSIFS	211 164 234	249 528 341
DETTE NETTE	(124 286 835)	(115 639 433)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	124 053 700	115 447 339
Stocks de fournitures	286 854	282 869
Frais payés d'avance	246 044	157 421
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	124 586 598	115 887 629
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	299 763	248 196

ÉTAT DES RÉSULTATS
Exercice terminé le 30 juin 2024

	2024 \$	2023 (Redressé) \$
PRODUITS		
Subvention de fonctionnement du MEQ	61 604 936	55 355 116
Subvention d'investissement du MEQ	451 162	2 981 580
Autres subventions et contributions	125 231	62 846
Taxes scolaires	3 835 531	3 902 500
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	183 097	187 516
Ventes de biens et services	3 263 804	3 410 301
Divers	1 417 710	918 349
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	6 097 856	4 416 324
	76 979 327	71 234 532
CHARGES		
Activités d'enseignement et de formation	27 914 792	26 069 311
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	19 192 361	17 935 133
Services d'appoint	7 630 785	7 110 755
Activités administratives	3 934 906	3 848 851
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	9 715 627	7 923 752
Activités connexes	6 913 593	3 741 625
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	160 934	163 680
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	1 464 762	0
	76 927 760	66 793 107
SURPLUS DE L'EXERCICE	51 567	4 441 425



4.3 Gestion et contrôle des effectifs

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011) vise à renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment pour suivre et encadrer leur évolution. Conformément à l'article 20 de cette loi, chaque centre de services scolaire doit rendre compte de l'application des dispositions relatives au dénombrement des effectifs dans son rapport annuel. Ce rapport doit notamment indiquer le niveau des effectifs et leur répartition par catégorie d'emplois. Le nombre d'employés par catégorie d'emplois inclut tout employé ayant reçu une rémunération pour au moins une heure de travail au cours de la période visée. Ce nombre ne distingue pas les postes réguliers des non réguliers, et comprend également les employés temporaires et remplaçants.

■ Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	62 738,40	0,00	62 738,40	39
2. Personnel professionnel	69 117,13	313,58	69 430,71	59
3. Personnel enseignant	399 268,07	302,09	399 570,16	506
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé (incluant le personnel en service direct à l'élève)	313 830,14	1 890,78	315 720,92	353
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	45 098,74	950,43	46 049,17	51
Total en heures	890 052,48	3 456,88	893 509,36	1 008

■ Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	874 546,90
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	893 509,36
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	18 962,46
Respect du niveau de l'effectif	Non

La contribution des employés aux enjeux éducatifs, les nouvelles dispositions législatives en matière de gestion de la santé et de la sécurité au travail, la mise en place de tutorat, ainsi que la pénurie de personnel ont posé des défis nécessitant des stratégies pour maintenir le niveau de services offerts à la clientèle. Le CSSDC doit continuer à planifier et gérer ses effectifs de manière proactive, notamment en prévision des départs à la retraite et de la mobilité de la main-d'œuvre. Enfin, plusieurs contrats d'entretien ménager ont été réintégrés au sein de l'effectif du CSSDC. La cible ministérielle reste une préoccupation, en lien avec les enjeux de gestion des ressources humaines.

Le CSSDC préconise l'utilisation du français pour tout son personnel, exception faite pour le personnel enseignant de l'anglais langue seconde. Le nombre d'enseignants ayant un niveau de connaissances spécifiques d'une autre langue est de 19.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

■ Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	9	3 352 627,82 \$
Total	9	3 352 627,82 \$

Liste des entreprises visées par un contrat de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	
Collecto	39 525 \$
Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée (LEQ)	26 570 \$
Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée (LEQ)	28 770 \$
Challenge U (9249-9219 Québec Inc.)	2 941 222 \$
EMS ingénierie Inc.	130 000 \$
Les Services EXP Inc.	34 550 \$
RLD Architectes Inc.	71 859,28 \$
Les Services EXP Inc.	43 750 \$
Nivo 9 Architectes	36 381,44 \$

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

■ Maintien de l'actif immobilier

2022-2023	2023-2024		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
0 \$	12,9 M\$	8,9 M\$	0 \$

Les travaux majeurs réalisés ou en cours de réalisation en 2023 -2024 sont :

- Reconstruction d'une nouvelle école primaire à La Malbaie (46 %) ;
- Rénovation des espaces intérieurs de l'école Dominique-Savio (10 %) ;
- Rénovation des espaces intérieurs de l'école secondaire du Plateau (10 %) ;
- Rénovation de la salle mécanique de l'école Saint-François (8 %) ;
- Rénovation de la toiture de l'école secondaire du Plateau (7 %) ;
- Rénovation des entrées du centre Avise, Pavillon les Cimes (6 %) ;
- Rénovation du drainage de l'école secondaire du Plateau (5 %) ;
- Rénovation intérieure de l'école secondaire du Plateau (4 %) ;
- Rénovation intérieure de l'école Léonce-Boivin (3 %) ;
- Le solde a été alloué à d'autres travaux de maintien d'actifs.

Les pourcentages indiquent la répartition des investissements réalisés pour 2023-2024.

4.5.2 Ressources informationnelles

Dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées entre le 1er juillet 2023 et le 30 juin 2024

	Fonctionnement	Investissement	Total
Gestion courante			
Gouvernance et encadrement	175 500 \$	3 700 \$	179 200 \$
Maintien des systèmes de mission	99 200 \$	22 100 \$	121 300 \$
Maintien des systèmes de soutien	140 200 \$	22 100 \$	162 300 \$
Maintien des services d'infrastructure	166 900 \$	121 900 \$	288 800 \$
Sous-total gestion courante	581 800 \$	169 800 \$	751 600 \$
Activités et projets			
Aides technologiques	37 200 \$	44 800 \$	82 000 \$
Sécurité de l'information	137 900 \$	0 \$ ^[1]	137 900 \$
Stratégie numérique	42 200 \$	73 000 \$	115 200 \$
Maintien et renouvellement du parc technologique	397 900 \$	411 700 \$	809 600 \$
Ressources didactiques numériques	100 100 \$	0 \$	100 100 \$
Programme de consolidation des centres de traitement informatique	47 700 \$	0 \$	47 700 \$
Sous-total Activités et projets	763 000 \$	529 500 \$	1 292 500 \$
Total	1 344 800 \$	699 300 \$	1 931 000 \$

^[1] Montant inclus en maintien des services d'infrastructure et en maintien et renouvellement du parc technologique

Principales initiatives réalisées entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024

- Soutien à la réussite scolaire par :
 - Soutien à la passation d'examens numériques ;
 - Déploiement d'aides technologiques ;
 - Soutien au lab créatif à l'école des Eaux-Vives ;
 - Poursuite des travaux en gestion des données de réussite.

- Infrastructure et renforcement de la posture en sécurité informatique :
 - Début de la migration des serveurs vers l'infonuagique ;
 - Début de l'implantation d'un système de gestion des informations et des événements de sécurité ;
 - Mise en place d'une nouvelle segmentation réseau ;
 - Mise en place d'un nouveau réseau sans fil ;
 - Poursuite du plan de rehaussement des équipements informatiques ;
 - Poursuite des activités de formation et de sensibilisation à la sécurité de l'information pour tout le personnel ;
 - Audit de conformité en sécurité de l'information.

**Centre
de services scolaire
de Charlevoix**

Québec 